



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Rectorat**  
3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

**L'inspection  
Pédagogique  
Régionale  
de l'EPS**

Tél.  
01 30 83 40 41  
Tc.p.  
01 30 83 46 93  
Mél  
ce.ipria  
@ac-versailles.fr

Versailles, le 16 septembre 2020

L'inspection pédagogique régionale de  
l'éducation physique et sportive

aux

Conseils pédagogiques des collèges, des  
lycées d'enseignement général technologique  
et professionnel et des établissements  
d'enseignement adapté, publics  
et privés sous contrat

à l'attention de Mesdames et Messieurs les  
professeurs d'EPS

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

## **Objet : Education physique et sportive – Lettre de rentrée 2020.**

Cette lettre de rentrée comporte deux volets :

- **Volet 1** : commun à l'ensemble des disciplines d'enseignement.
- **Volet 2** : propre à l'EPS

## **Volet 1 : La lettre de rentrée des corps d'inspection.**

*Dans le contexte de cette rentrée scolaire 2020, les corps d'inspection se mobilisent à vos côtés. Ils vous conseillent sur l'accompagnement des élèves, dans la construction et la consolidation de leur parcours de formation. Ils partagent avec vous les réflexions didactiques et pédagogiques du quotidien, collectivement et individuellement.*

*En complément des animations pédagogiques organisées, les corps d'inspection vous proposent des ressources disciplinaires et transversales régulièrement enrichies, disponibles sur les sites disciplinaires et sur Ariane en ligne : ([https://ariane.ac-versailles.fr/pia/jcms/s2\\_5688626/fr/continuite-pedagogique-dans-le-second-degre](https://ariane.ac-versailles.fr/pia/jcms/s2_5688626/fr/continuite-pedagogique-dans-le-second-degre)), un vade-mecum évolutif / dynamique de l'accompagnement des équipes du second degré, ainsi qu'un accompagnement de proximité des établissements et des équipes pour les collèges et les lycées qui, en raison de l'évolution de la situation sanitaire, mettraient en place un enseignement à distance.*

*En cette rentrée, nous souhaitons mettre en avant trois priorités :*

### **Diagnostiquer les besoins des élèves et personnaliser leur accompagnement**

*Dès la rentrée et au fil des apprentissages, il est indispensable d'identifier les besoins de nos élèves, de les aider à évaluer et à verbaliser leurs acquis afin de repérer avec eux des axes de consolidation et de progrès.*

*Il s'agit de vous accompagner dans la prise en compte de l'hétérogénéité des acquis et des profils des élèves, d'échanger et de partager des pistes permettant de personnaliser les parcours de formation dans le cadre des programmes. Il s'agit de développer avec vous un travail collaboratif afin de consolider et renforcer les actes d'enseignement du quotidien, en mettant notamment l'accent sur l'observation des élèves et du groupe, et sur toutes les formes d'évaluation, comme levier des apprentissages.*

## **Encourager et valoriser l'engagement des élèves**

*Partager les valeurs de la république et éduquer les élèves au respect d'autrui constitue un objectif prioritaire pour tous les acteurs de la communauté éducative. Chacun de ses membres concourt pleinement au quotidien dans son activité, dans et hors la classe, à la lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.*

*L'éducation au développement durable est un enjeu majeur pour notre École. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre d'une démocratie scolaire, qui permet aux élèves de connaître et comprendre pour agir et s'engager au sein de leur établissement et bien au-delà.*

*L'académie propose cette année des master-classes mensuelles destinées aux élèves et aux équipes ; la première d'entre elles aura lieu le 23 septembre sur le thème de l'éducation au développement durable.*

### **Penser ensemble des approches pédagogiques en présentiel, à distance ou de façon hybride, dans une logique de complémentarité.**

*Dans cette perspective et dans le prolongement de la dernière année scolaire, des webinaires académiques dédiés à la mise en œuvre d'un enseignement hybride ainsi que des ateliers de conception de ressources sont proposées, avec une double déclinaison académique et territoriale. Dès la rentrée et au cœur de la classe, le renforcement des compétences numériques chez les élèves est essentiel pour favoriser leur autonomie d'apprentissage.*

*La classe de terminale évolue dans le cadre du nouveau lycée général et technologique. L'année 2021 verra la mise en œuvre du grand oral constituant un jalon important du parcours de formation des élèves. Les compétences orales doivent donc, plus que jamais, faire partie intégrante des projets et pratiques pédagogiques de chaque discipline et constituer un axe fort du travail interdisciplinaire. Nous vous informons d'ores et déjà que la master classe du 14 octobre 2020 leur sera consacrée.*

*Cette responsabilité partagée concerne également l'accompagnement de l'élève dans la construction de son parcours et de son projet d'orientation ; chaque enseignant y concourt au cœur de sa discipline. Les master-classes du 18 novembre et du 13 janvier porteront sur la thématique de l'orientation et de Parcoursup.*



## **Volet 2 : La lettre de rentrée du groupe Education Physique et Sportive.**

Nous vivons actuellement une période tout à fait inédite pour l'École. Les interrogations sont nombreuses et légitimes. [Le groupe des IA-IPR](#) se mobilise à vos côtés. Soyez assurés de notre soutien et de notre disponibilité pour vous conseiller sur l'accompagnement des élèves, dans la construction et la consolidation de leur parcours de formation. Nous partageons avec vous les réflexions didactiques et pédagogiques du quotidien, collectivement et individuellement.

Nous souhaitons tout particulièrement la bienvenue à ceux qui débutent dans le métier de professeur ainsi qu'à tous ceux qui rejoignent les établissements de l'académie.

En cette rentrée, notre attention se portera plus particulièrement sur les éléments suivants :

### **Consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée.**

#### **1 - Un double constat pour nos élèves.**

- **de nouvelles compétences développées**

Au cours du dernier trimestre, vous vous êtes mobilisés pour proposer de nouvelles modalités d'intervention didactiques et pédagogiques. Elles ont contribué à favoriser la construction de l'autonomie de nos élèves dans les apprentissages, en particulier par le développement de nouvelles compétences numériques. Nous saluons positivement l'adaptation dont vous avez fait preuve.

- **un risque d'une hétérogénéité accentuée**

*“ Le point de départ partagé de la reprise de septembre est le suivant: aucun élève n'a suivi de cours d'EPS pendant au moins un trimestre. Certains auront passé six mois sans EPS, ni activité physique, et ils auront vécu des vacances plus ou moins actives largement dépendantes de leurs conditions de vie ”. ([Quelques orientations pour la reprise de l'EPS en septembre 2020 - Groupe EPS IGESR](#))*

## **2 - Un diagnostic nécessaire au plan local**

Il s'agit d'établir un état des lieux de la [santé](#) des élèves, des apprentissages et des conditions matérielles pour proposer une EPS adaptée aux conditions sanitaires, une EPS innovante, exigeante, nécessairement en lien avec les programmes de la discipline.

- **Une adaptation locale** [du protocole sanitaire en EPS](#)

Aborder et entrer dans de véritables apprentissages liés aux compétences attendues des programmes en dépassant la simple « remise en forme » des élèves.

Diversifier le traitement didactique des APSA, envisager de nouvelles modalités d'intervention pédagogique dans une temporalité plus ouverte. Les exigences programmatiques organisées par champ d'apprentissage et sur des cycles de trois ans favorisent cette adaptation.

Donner du temps aux élèves pour renouer avec l'école, avec les apprentissages, avec les autres. La distanciation physique ne s'oppose pas aux interactions entre élèves. Le travail collaboratif est à poursuivre et à encourager.

- **Une consolidation des apprentissages et une poursuite de l'élévation du niveau**

Optimiser le parcours de formation des élèves en EPS ([au collège / au lycée](#))

S'appuyer sur les acquis en matière d'usage du numérique pour renforcer les apprentissages. Des outils ont été conçus par le GEPeps ([Epsilon](#)), pour élaborer des parcours pédagogiques personnalisés à faire vivre dans et hors la classe. Ils permettent à chaque élève de suivre ses évolutions et ses progrès.

- **Une réflexion poursuivie autour du projet pédagogique disciplinaire**

La mise en œuvre concrète de la réforme des lycées, de l'Ecole du socle, continue d'alimenter les réflexions autour de la réactualisation du projet pédagogique EPS. Dans ce cadre, la DAFOR vous propose [une formation en bassin](#) pour vous accompagner.

Quelques principes pour vous guider:

- Privilégier l'entrée par les AFC, AFL et AFLP par champ d'apprentissage pour structurer le parcours de formation des élèves sur chacun des cycles (cycle 3, cycle 4, lycée).
- [Adapter le parcours de formation](#) à la diversité des profils des élèves et prendre en compte les situations de handicap.

## **Encourager et valoriser l'engagement des élèves**

*“ L'engagement est une mise en actes des valeurs communes auxquelles on croit et auxquelles on est particulièrement attaché. Les valeurs républicaines, citoyennes et démocratiques en sont le socle ”*

A tous les niveaux du parcours de l'élève, l'engagement en EPS s'entend sur :

- **L'engagement pour soi :**

L'enseignement permet de renforcer la connaissance et l'estime de soi. Il implique une véritable éducation au choix, à la prise de décision, à la gestion de projet.

Chaque élève doit pouvoir s'engager dans les apprentissages en développant les compétences psychosociales nécessaires à la réussite de son parcours de formation, son orientation, la poursuite d'étude ou son entrée dans la vie active.

- **L'engagement pour et par le collectif :**

Le parcours de l'élève en EPS au sein de l'École lui offre des terrains d'engagement multiples dont :

- L'AS à travers le rôle de [Jeunes Officiels](#) et les prises de responsabilité au sein des instances
- [Génération 2024](#)
- [Les parcours éducatifs](#)
- [Le processus de création artistique au lycée](#)

## Les examens

L'inspection remercie l'ensemble des acteurs des lycées pour leur mobilisation sur la formalisation des référentiels d'épreuves. Le travail collectif fourni a permis d'engager une réflexion didactique riche favorisant l'émergence de principes communs et d'outils opérationnels.

La nécessaire progressivité de la reprise en EPS sera mise en œuvre sans préoccupation certificative dans cette première partie de l'année scolaire. Cela n'empêche pas d'évaluer (et noter) au fil de l'eau les apprentissages des élèves. Une évaluation à caractère formatif reste plus que jamais nécessaire.

Les travaux de la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes (CAHPN) reprendront prochainement afin de poursuivre la validation des référentiels de la voie GT et engager celle de la voie professionnelle pour le CAP, via l'outil iPackEPS

Une note relative aux examens vous sera adressée prochainement et vous apportera les précisions nécessaires.

## S'engager dans une démarche de développement professionnel tout au long de sa carrière

Le suivi de la carrière des enseignants institué dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) s'articule autour de deux temps distincts et complémentaires :

- **Le rendez-vous de carrière**

Cette évaluation se concrétise par trois temps de rendez-vous de carrière, pour les enseignants ayant une année d'ancienneté au 6ème échelon, ceux dont l'ancienneté au 8ème échelon se situe entre 18 mois et 30 mois, ainsi que ceux accédant à la plage d'appel à la hors classe, soit un an d'ancienneté au 9ème échelon.

Elle est pensée et conduite comme un véritable moment d'échanges, comme un point d'étape sur le parcours professionnel de l'agent, sur son engagement et sur ses compétences.

Nous vous invitons à l'anticiper en menant une analyse réflexive sur ce qui fonde et organise votre parcours professionnel. Ces éléments doivent vous permettre de vous projeter sereinement dans l'avenir : [Le document de référence de l'entretien.](#)

Il vous appartiendra de prolonger cette analyse bien au-delà de ce moment, en maintenant une dynamique individuelle et collective de formation tout au long de votre vie professionnelle.

- **L'accompagnement individuel ou collectif**

Il peut intervenir à tout moment de la carrière, selon les besoins, les contextes ou les opportunités.

Il peut prendre des formes et des temporalités diverses selon les besoins des personnels, des équipes ou des établissements.

Il peut envisager les dimensions disciplinaires ou transversales de l'action éducative.

Pour les professeurs, il constitue une opportunité pour envisager le développement de leurs compétences et pour s'orienter dans leur carrière professionnelle. Ces différents moments s'appuient sur la complémentarité et l'authenticité des regards du professeur, de l'inspecteur et du chef d'établissement. Ils s'inscrivent dans une perspective de développement des compétences professionnelles et d'avenir. La formation continue reste à ce titre un point d'appui essentiel : [Offre de formation académique](#)

La situation sanitaire de notre pays (dès le mois de mars 2020) ne nous a pas permis de mener à bien l'ensemble des rendez-vous de carrière de l'année scolaire 2019-2020.

Ce reliquat représente en cette rentrée scolaire une priorité pour le corps d'inspection.

Ces rendez-vous débiteront dès la fin septembre et seront réalisés avant la fin de l'année civile. Concomitamment, nous débutons l'exercice 2020-2021.

**Le groupe des IA-IPR EPS vous souhaite une excellente année scolaire.**